



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 24/11/2020

Début de réunion à 18h40

### Étaient présents :

- Monsieur Adam, directeur de l'école et président de séance,
- Madame Portefaix, enseignante et secrétaire de séance,
- Mesdames Petit, Rodrigues, Guyoton, Pichon, Guenet, Fourmon, Lagarrigue, René, Lebreton, Lecomte, Annette, Loridan, Molinier, Renard, Carpentier, Femy, Padovan et Monsieur Jeune, membres du conseil des maîtres,
- Mesdames Lopes et Fedeler, Membres du RASED,
- Monsieur Koita, Maire adjoint élu aux affaires scolaires
- Mmes Venaissin, Sinoquet, Loupias, Ait Hatrit, Lafon, Delsuc, Rimbart, Durand, Durdux et Monsieur DESPRETZ, délégués titulaires au Comité des parents.

### **1- Adoption du procès verbal du CE du vendredi 30 juin 2020**

Adoption du procès verbal à l'unanimité

### **2- Effectifs de rentrée et répartition des classes**

La première structure pensée en juin à 19 classes a été modifiée en septembre pour obtenir une répartition sur 20 classes.

Maternelle :

- PS1 de Mme Petit : 26 élèves
- PS2 de Mme Barberi : 26 élèves
- PS/MS de Mme Guyoton : 11 PS et 17 MS soit 28 élèves
- MS5 de Mme Pichon : 27 élèves
- MS/GS de Mme Lagarrigue : 15MS et 11 GS soit 26 élèves
- GS3 de Mme Fourmon : 25 élèves
- GS7 de Mme Guenet : 25 élèves

183 élèves de maternelle répartis sur 7 classes soit une moyenne de 26,14 élèves par classe.

Elémentaire :

- CP1 de Mme René : 25 élèves
- CP2 de Mme Lebreton : 24 élèves

- CP3 de Mme Lecomte : 24 élèves
- CE1A de Mme Annette : 28 élèves
- CE1B de Mr Jeune : 27 élèves
- CE2A de Mme Renard : 28 élèves
- CE2/CM1 de Mme Loridan : 12 CE2 et 13CM1 soit 25 élèves
- CM1 de Mme Teulon : 29 élèves
- CM1/CM2 de Mme Portefaix : 19 CM1 et 08CM2 soit 27 élèves
- CM2A de Mme Femy : 28 élèves
- CM2B de Mme Molinier : 28 élèves
- CM2C de Mme Padovan : 29 élèves

349 élèves d'élémentaire répartis sur 13 classes soit une moyenne de 26,85 élèves par classe.

L'effectif total de l'école s'élève à 532 élèves répartis sur 20 classes soit une moyenne de 26,6 élèves par classe.

L'école compte 22 enseignants, 06 ATSEM et 07 AESH (anciennement AVS).

### **3- Présentation du RASED**

Mme Fedeler, Maitre E et Mme Lopes, psychologue scolaire prennent en charge les enfants rencontrant des difficultés scolaires.

Mme Fedeler intervient sur plusieurs communes : Saint Pathus, Saint Souplets, Marchémoret et Oissery. Vu le contexte sanitaire, cette année, elle intervient dans chaque établissement sur des périodes de 15 jours consécutifs.

Mme Lopes a hérité de deux secteurs au lieu d'un les années précédentes mais restent sur la commune de Saint Pathus.

La priorité de prise en charge en début d'année a été donné au cycle 2. Le nombre de prise en charge a augmenté par rapport aux années précédentes dû à la crise sanitaire. Dès septembre les fondamentaux dont la lecture ont été dispensés aux CE2 et CM1.

Après les vacances de la Toussaint, la prise en charge des élèves a été plus classique et s'est orienté de nouveau vers les obstacles aux apprentissages.

L'association de parents d'élèves demande si le RASED a constaté de réelles difficultés à la rentrée pouvant être expliquées par la fermeture des écoles pendant le confinement ?

Réponse de Mme Fedeler : La période a en effet accentué les difficultés mais seulement pour les élèves déjà fragiles. Le problème qui se pose actuellement est l'apprentissage des sons que nous devons faire avec des masques.

Réponse de Mr Adam : Il n'y a pas de baisse significative des résultats des évaluations nationales des CP et CE1 cette année par rapport aux années précédentes. L'école Vivaldi est d'ailleurs entre 15 et 20 % au-dessus de la moyenne nationale.

### **4- Ouverture de classe**

Les prévisions d'effectifs sont demandées par l'académie dès le mois de Novembre pour la rentrée de l'année d'après.

La municipalité donne alors ses prévisions par rapport aux naissances déclarées de l'année qui intéresse. Néanmoins, à 7 mois de la fin de l'année scolaire et 09 mois du début d'une autre, il est impossible de prévoir les arrivées notamment dues aux emménagements sur la commune.

Cette année, les prévisions de la municipalité étaient de 41 inscriptions (chiffre obtenu par rapport aux déclarations de naissance). Mr Adam a finalement enregistré 114 inscriptions. Ce dernier demande à la municipalité s'il est possible de prévoir davantage.

Mr Koita précise qu'il est difficile d'anticiper mais qu'il va faire son possible pour être plus précis dans les chiffres.

Mr l'inspecteur avait donc annoncé une ouverture conditionnelle en juin 2020 qui a été validée le 07 septembre 2020 pour une classe de CE1.

Trois remplaçants se sont succédés avant l'affectation de Mme Montlouis sur le poste. Rencontrant des problèmes personnels, cette dernière a été remplacée par Monsieur Jeune à partir du 02 Novembre 2020.

Monsieur Jeune en profite pour se présenter et demande à la municipalité s'il est possible d'obtenir le même matériel informatique que les autres classes de l'établissement. Mme Fernandez avait prévenu Mr Adam que la commande avait été prise en compte par le fournisseur.

Monsieur Adam remercie la municipalité pour l'équipement en urgence de la classe supplémentaire.

#### **5- Situation sanitaire (COVID-19) au sein de l'école.**

Depuis mars, il y a eu plusieurs protocoles sanitaires.

En septembre, ces protocoles ont été assouplis.

Le week-end avant la reprise du 02 novembre, un nouveau protocole à mettre en place avant le 09 novembre a été publié.

Dès le 04 novembre, chaque parent qui en avait fait la demande s'était vu remettre l'attestation de déplacement.

Le périscolaire s'est calqué sur l'école pour le procédé.

Trois classes se retrouvent ensemble par récréation et les entrées et sorties sont échelonnées.

Avant les vacances de la Toussaint, 1 à 2 % d'élèves ont été déclarés positifs.

Après les vacances, 1/2 % d'élèves ont été déclarés positifs.

Une équipe de ménage est présente dans l'école entre 12h00 et 14h00 pour nettoyer les surfaces contacts.

L'association de parents d'élèves demande s'il est possible de réceptionner les enfants ayant le créneau de 08h30 et dont le ou les frères ou sœurs sont déjà rentrés à 08h20 dans un espace abrité en cas de fortes pluies.

Mr Adam précise que dans ce cas, les enfants seront abrités sous le garage à vélo le temps que les autres élèves prévus avant rentrent en classe.

Concernant les classes qui entrent par le portail de gauche, la question va être posée au service périscolaire pour prévoir une solution.

L'association de parents d'élèves a proposé à l'équipe pédagogique de les aider à se fournir en masques transparents notamment pour les CP et la maternelle. Monsieur Adam va contacter l'inspection académique pour avoir leur aval et les commandes seront passées prochainement si accord.

#### **6- Élections des représentants de parents d'élèves**

Cette année, il y avait :

- 723 inscrits
- 279 votants
- 39 votes blancs ou nuls
- 240 suffrages exprimés

Le taux de participation s'élève à 38 % .

Mr Adam remercie les parents qui ont procédé à la mise sous plis et au dépouillement.

Les enseignants demandent à Mr Koita s'il est possible d'avoir le matériel de vote pour les élections de délégués de classe. Ce dernier est favorable et demande un mail quelques jours avant.

### **7- Vote et approbation du règlement intérieur de l'école**

Le règlement est adopté à l'unanimité. Il a été enlevé la mention « signature des parents », car le règlement est approuvé par un conseil d'école composé du conseil des maîtres et des parents d'élèves élus. Les parents et les enfants qui fréquentent l'école doivent alors seulement en prendre connaissance, l'inscription à l'école valant acceptation.

Il sera distribué prochainement aux familles par le biais des cahiers de liaison.

### **8- Projets de classe.**

La crise sanitaire ne permettant plus les classes découvertes ou autres sorties, des projets de classe sont prévus.

Les trois CP de Mmes René, Lebreton et Lecomte ont un projet Sciences combinant jardinage, alimentation, etc...

Les CE2 de Mme Renard ont un projet d'écriture avec la participation d'écrivains.

Les CM1/CM2 de Mme Portefaix ont le projet du défi maths ainsi qu'un projet d'écriture et d'arts plastiques.

Les CE2 de Mme Carpentier ont un projet d'écriture par correspondance et un projet photo et arts visuels.

L'association demande si la piscine est toujours d'actualité à cause de la crise sanitaire. Mme Portefaix précise que des mesures sanitaires ont été prises par la piscine municipale de Claye-Souilly et que les séances de piscine pourront donc être honorées.

### **9- Coopérative/crédits**

La coopérative de classe s'élève à 7321€ .

La coopérative générale s'élève à 14600€

Des fonds étant disponibles, Mr Adam s'est mis en relation avec Mr Gouait, le directeur du périscolaire pour l'achat de matériel en commun.

### **10- TNI et nettoyage**

Un produit spécial est prescrit pour le nettoyage des TNI et les agents de la commune n'ont pas autorisation de le faire eux-mêmes. Mr Adam demande à la municipalité s'il est possible d'obtenir ce produit spécifique. Mr Koita répond par l'affirmative.

Les enseignants utilisant le gymnase demandent s'il est possible d'avoir une clé du portail. Mr Koita répond favorablement à cette demande et Mr Adam précise que cette clé sera remise dans son bureau.

Fin du conseil à 20h10

